

proforma



Le conseil du Jeune Barreau de Québec 2019-2020



JEUNE BARREAU DE QUÉBEC



Mot du
président
p. 3



Mot du
bâtonnier
p. 5

Dépot légal 1985
Bibliothèque Nationale
du Québec

Publié cinq (5) fois par année
et distribué gratuitement

Graphisme :
[macadam communication](http://macadamcommunication.com)

Impression :
Les impressions Jean Gauvin

L'équipe du Proforma

Me Hawa-Gabrielle Gagnon
Me Aurélie-Zia Gakwaya
Me Ariane Leclerc Fortin
Me Audrey Létourneau
Me Juley Goulet

Conseil d'administration du Jeune Barreau 2019-2020

Me David Chapdelaine Miller
Président



Me Ariane Leclerc-Fortin
Première vice-présidente



Me Catherine Bourget
Deuxième vice-présidente



Me Antoine Sarrazin-Bourgoin
Trésorier



Me Camille Guay-Bilodeau
Secrétaire



Me Stéphanie Quirion-Cantin
Secrétaire adjointe



Conseillers(ères)

Me Isabelle Desrosiers
Me Aurélie Zia-Gakwaya
Me Félix Brassard-Gélinas
Me Marie-Élaine Poulin
Me Gabriel Dumais
Me Pier-Luc Laroche

Présidente sortante

Me Myralie Roussin

 [Jeune Barreau
de Québec](http://JeuneBarreau.deQuebec.com)

 [@JBQ_QUEBEC](https://twitter.com/JeuneBarreauQuebec)

À la une

1^{re} rangée : Me Isabelle Desrosiers, Me Ariane Leclerc Fortin, première vice-présidente, Me Catherine Bourget, deuxième vice-présidente, Me Marie-Élaine Poulin, Me David Chapdelaine Miller, président.

2^e rangée : Me Pier-Luc Laroche, Me Gabriel Dumais, Me Antoine Sarrazin-Bourgoin, trésorier, Me Camille Guay-Bilodeau, secrétaire, Me Stéphanie Quirion-Cantin, secrétaire adjointe, Me Félix Brassard-Gélinas, Me Myralie Roussin, présidente sortante, Me Émilie Carrier, directrice générale, Me Aurélie-Zia Gakwaya.

Photographe : Phil Tétu



PRIX LOUIS-PHILIPPE-PIGEON

APPEL DE CANDIDATURES

Depuis 1989, le prix Louis-Philippe-Pigeon vise à reconnaître et à souligner l'accomplissement d'un acte méritoire ou la contribution exceptionnelle d'un membre du Jeune Barreau de Québec.

Le prix est attribué par le conseil d'administration du Jeune Barreau de Québec et sera décerné lors de la cérémonie de la rentrée judiciaire du Barreau de Québec, qui aura lieu le 6 septembre 2019.

Les personnes intéressées à soumettre une candidature, ou à proposer la candidature d'un(e) avocat(e), doivent communiquer leur dossier, en respectant les conditions suivantes :

ÉLIGIBILITÉ Toute personne membre du Jeune Barreau de Québec au moment de l'accomplissement de l'acte méritoire;

DOSSIER Le dossier de candidature comprend une lettre expliquant l'acte méritoire, de même qu'un curriculum vitae du/de la candidat(e);

ÉCHÉANCE Le dossier doit être reçu au plus tard le 16 août 2019;

DÉPÔT Le dossier doit être adressé au conseil d'administration du Jeune Barreau de Québec, aux coordonnées indiquées ci-dessous.

Jeune Barreau de Québec –
Prix Louis-Philippe-Pigeon
a/s Me Catherine Bourget
300, boulevard Jean-Lesage, bureau RC-21
Québec (Québec) G1K 8K6
Casier de Cour no.1

Pour plus d'informations, nous vous invitons
à communiquer avec Me Catherine Bourget,
au 418-650-7051
ou catherine.bourget@langlois.ca

LES IMPRESSIONS
JEAN GAUVIN INC.
IMPRESSION COMMERCIALE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

La qualité du produit fini
et le respect des délais fixés
sont importants pour vous.
Pour nous, ils sont une priorité.

Imprimeur
de votre bulletin
Proforma

Et de tous
vos projets.

Téléphone : (418) 655-0896

Télexcopieur : (418) 908-0674

jeangauvin@videotron.ca

Une histoire à ne pas oublier, un futur à écrire

Chers amis,

Votre Jeune Barreau entame sa 106^e année d'existence. 106 ans de projets, de collaboration, de prises de positions, avec comme préoccupation première, les besoins de ses membres.

C'est avec énormément d'enthousiasme et surtout de fierté que je prends le relais de **Me Myralie Roussin**, *Beaudry Roussin, Avocats*, à titre de président du Jeune Barreau de Québec, alors que cette dernière agira à titre de présidente sortante de notre conseil pour la prochaine année et à titre de responsable du Comité sur la santé mentale. Le dynamisme et le dévouement de Me Roussin ont fait rayonner le JBQ au cours de la dernière année, en plus de donner le coup d'envoi à nos programmes en santé mentale.

Priorités 2019-2020

La santé mentale demeure au cœur de nos priorités pour l'exercice 2019-2020. Alors que l'année 2018-2019 aura été l'année de la création d'un comité en santé mentale et de la mise sur pied, coup sur coup, de deux programmes répondant à cet enjeu, soit les programmes **REPAIRS** et **RÉPIT**, l'année 2019-2020 s'annonce comme celle de leur déploiement. Nous avons déjà sollicité l'appui de nos collègues du Jeune barreau de Montréal et de l'Association des Jeunes Barreaux de régions afin d'unir nos voix pour obtenir la collaboration du Barreau du Québec. Le programme **RÉPIT** est prêt, nous sommes prêts, voyons maintenant si notre ordre professionnel est prêt à nous suivre pour mettre ces programmes de l'avant et faire de la santé mentale une priorité!

En plus de poursuivre nos efforts en matière de santé mentale, la prochaine année sera l'occasion d'apporter des changements à notre organisation interne afin de la rendre plus efficiente. En effet, vos conseillers se sont donnés corps et âmes au courant des dernières années afin de vous offrir activités, formations, cocktails, tournois sportifs, etc. Bref, bien que les activités se soient multipliées, le nombre d'organisateur est lui demeuré le même. Nous avons pris le temps de revoir les comités et nous tenterons de mettre en place une nouvelle façon de fonctionner pour la prochaine année. Dans ce contexte, une réflexion sur ce nouveau fonctionnement et sur la pertinence des activités sera faite à la fin de l'année afin d'assurer la pérennité et l'efficacité de notre organisation. Ajoutons que notre directrice générale, **madame Émilie Carrier**, sera appelée à jouer un rôle de plus en plus actif dans le cadre de cette réorganisation, implication qui s'est déjà fait sentir au cours des derniers mois.

Finalement, le JBQ a écouté ses membres et nous avons créé le Comité Environnement, dont la première mission sera de nous doter d'une politique en la matière.

Me David Chapdelaine-Miller
Président du Jeune Barreau de Québec
presidence@jeunebarreaudequebec.ca



S'ajoute à cet enjeu environnemental notre volonté de continuer à être disponible et à l'écoute des besoins de nos membres, et ce, peu importe la pratique et la provenance (Beauce, Montmagny et Québec). C'est dans cette optique que nous comptons notamment être actif concernant la négociation des tarifs de l'aide juridique.

Votre conseil 2019-2020

Avant de vous présenter votre conseil 2019-2020, je tiens à remercier les candidats qui se sont présentés ainsi que les membres qui ont pris le temps de voter, soit plus de 45% d'entre eux!

En rafale, voici vos conseillers, leurs fonctions et les comités qu'ils pilotent pour la prochaine année : **Me Ariane Leclerc-Fortin**, *CIUSSS de la Capitale-Nationale*, assurera le poste de première vice-présidente. Elle est coresponsable du Comité du Journal Proforma, pour lequel elle passera tranquillement le flambeau à notre relève. **Me Catherine Bourget**, *Langlois Avocats*, seconde Ariane à titre de deuxième vice-présidente. Elle est coresponsable du Comité des services aux membres et développement professionnel et seconde ses collègues notamment pour l'organisation de l'édition 2020 du Congrès du JBQ.

Me Antoine Sarrazin-Bourgoin, *Gravel Bernier Vaillancourt*, continue à tenir les cordons de la bourse à titre de trésorier en plus de s'impliquer pour l'organisation de nos activités sportives. Il siège également à mes côtés au sein du Conseil du Barreau de Québec afin de vous représenter au sein de notre section.

Me Camille Guay-Bilodeau, *Poudrier Bradet*, est notre nouvelle secrétaire. Elle agit à titre de coresponsable du Comité des services aux membres et développement professionnel. **Me Stéphanie Quirion-Cantin**, *Ministère de la justice du Québec, Direction du contentieux – Québec*, prend pour sa part la charge de secrétaire adjointe. Elle est coresponsable du Comité des activités sociales et sportives. Camille et Stéphanie sont également coresponsables de notre nouveau Comité Environnement.

Me Isabelle Desrosiers, *Industrielle Alliance Ass. et serv. financiers*, et **Me Félix Brassard-Gélinas**, *Dion Rhéaume Avocats inc.*, poursuivent leur implication à titre de conseillers. Alors qu'Isabelle prend la relève à titre de responsable de notre Comité de formation et de coresponsable du Comité des affaires extérieures, particulièrement pour les activités de la rentrée judiciaire de Québec en septembre, Félix est responsable de notre Comité des affaires publiques qui promet d'être actif tout au courant de l'année, notamment avec la tenue des élections fédérales à l'automne.

Me Marie-Élaine Poulin, *Roy & Charbonneau avocats*, et **Me Pier-Luc Laroche**, *Brodeur Prémont Lavoie avocats inc.*, sont également de retour comme conseillers. Ils sont coresponsables du Comité des activités sociales et sportives. Marie-Élaine est de plus à la barre de l'organisation de l'édition 2020 du Congrès du JBQ.

Me Aurélie-Zia Gakwaya, *Ministère de la justice du Québec, Direction des affaires juridiques – Énergie et Ressources naturelles | Forêts, Faune et Parcs*, et **Me Gabriel Dumais**, *Tremblay Bois Mignault Lemay S.E.N.C.R.L.*, sont des recrues motivées et prêtes pour l'action. Aurélie-Zia est coresponsable du Comité du Journal Proforma

ainsi que du Comité sur les affaires extérieures. Pour sa part Gabriel est responsable du Comité sur les services à la population ainsi que coresponsable du Comité sur les affaires extérieures.

Par ailleurs, je tiens à souligner le dévouement et l'apport exceptionnel lors des dernières années de **Me Audrey Létourneau** et de **Me Raphaëlle Mignault**, lesquelles ont su faire progresser l'organisation à leur façon, notamment par la création du 6@8 Réseautage d'affaires et de la bourse de démarrage de cabinet. Merci Audrey et Raphaëlle !

En route

L'exercice 2019-2020 a démarré sur les chapeaux de roues avec la tenue de notre premier Congrès. En nous fiant à vos commentaires, ainsi qu'à ceux de nos panélistes et partenaires, cette première édition a été une réussite et nous donne l'élan souhaité afin d'organiser la deuxième édition au printemps 2020 !

On ne se le cachera pas, la pérennité de notre organisation repose sur votre implication et vos idées. Le JBQ c'est vous ! N'hésitez pas à communiquer avec nous, que ce soit pour vous joindre à nos comités, pour nous aider à organiser des activités qui vous tiennent à cœur, ou pour nous faire part de votre opinion!

On se revoit en septembre, les batteries rechargées pour une année bien remplie (mais équilibrée) !

Calendrier des activités 2019-2020

Juillet 2019

19..... Tournoi de volley-ball

Septembre 2019

6..... Rentrée judiciaire de Québec
Attribution du Prix Louis-Philippe-Pigeon

7..... Activités avec les invités internationaux

15..... Tournoi de balle-molle du JBQ

Octobre 2019

20..... Tailgate Rouge & Or de l'Université Laval
(vs. Carabins)

26-27 ... Clinique juridique téléphonique

Décembre 2019

5..... Cocktail de Noël

Mars 2020

Tournoi de dodgeball du JBQ

Avril 2020

6@8 Réseautage d'affaires et bourse de démarrage

Clinique juridique téléphonique

Assemblée générale annuelle du JBQ
et activité de reconnaissance des bénévoles

Mai 2020

Assemblée générale annuelle du Barreau de Québec

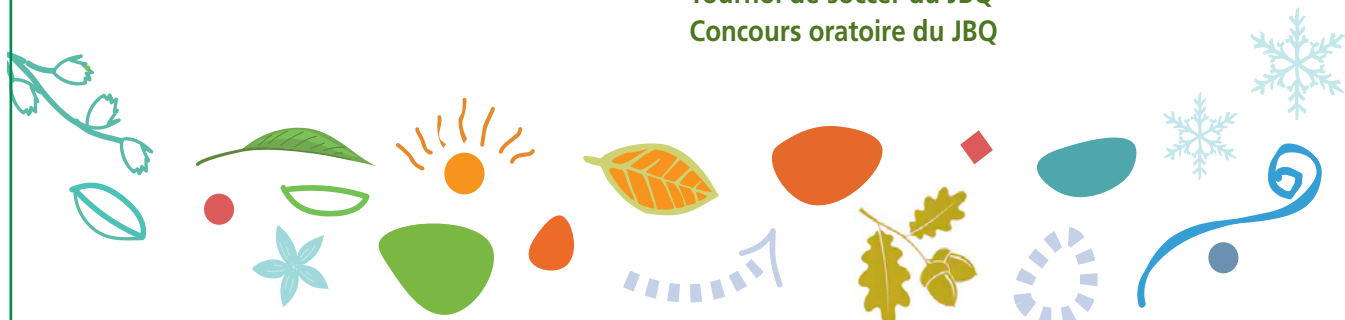
5 KM du JBQ

Congrès du JBQ

Juin 2020

Tournoi de soccer du JBQ

Concours oratoire du JBQ



Avec des aveux la peine sera moins longue.

DÉPRESSION, STRESS, DÉPENDANCE

PAMBA

Programme d'Aide aux Membres du Barreau du Québec, à leurs conjoints et aux stagiaires et étudiants de l'École du Barreau
Montréal : 514.286.0831 Extérieur : 1 800.74PAMBA www.barreau.qc.ca/pamba

Des projets et des défis

Chères consœurs et chers confrères,

Merci de m'avoir confié le privilège et l'honneur d'assumer la fonction de Bâtonnier du Barreau de Québec. C'est avec beaucoup de fierté, d'humilité et d'enthousiasme que j'ai entrepris mon mandat et représenter avec conviction les 4 200 avocats et avocates de Québec, Beauce et Montmagny.

Je tiens à remercier les 1 825 membres qui ont exercé leur droit de vote et participé à cet exercice démocratique par la voie électronique dans le cadre des élections qui ont mené à la composition du Conseil 2019-2020. Vous vous êtes dotés d'un conseil représentatif de la diversité de notre section. Des hommes et des femmes qui mettent leur énergie en commun pour vous servir et bien représenter les intérêts de tous les membres du Barreau de Québec.

Quelle belle équipe nous avons, diversifiée et compétente ; juristes de l'état, praticiens de petits cabinets, de grands cabinets, en entreprise et à la couronne.

Je vous présente donc les membres du Conseil 2019-2020 :

La première conseillère :

Me Caroline Gagnon de Gagnon Girard Beaulieu Matte;

La secrétaire : Me Elif Oral de Norton Rose Fulbright;

Le trésorier : Me Pierre Marc Bellavance de La Capitale;

La conseillère élue parmi les avocats de l'administration publique et parapublique : Me Véronique Boucher du Directeur général des services de justice et des registres;

La conseillère élue parmi les avocats de la pratique privée : Me Marie-Claude Héroux de Héroux & Associé, avocats;

La conseillère élue parmi les avocats œuvrant en entreprise : Me Geneviève Piché de la TÉLUQ;

La doyenne de la Faculté de droit de l'Université Laval, conseillère élue parmi le corps professoral de la Faculté : Me Anne-Marie Laflamme;

Nos conseillers élus parmi les membres de la section :

Me Jean-Vincent Lacroix du Ministère de la Justice et Me Simon-Pierre Lavoie du Directeur des poursuites criminelles et pénales;

Les représentants du Jeune Barreau de Québec : Me David Chapdelaine-Miller et Me Antoine Sarrazin-Bourgoin.

Nos priorités de l'année sont :

- Avec nos comités, identifier les problématiques et trouver des solutions pratiques pour améliorer notre pratique et du même coup l'accessibilité à la justice;

Me Louis Riverin

Bâtonnier de Québec

batonnier@barreaudequebec.ca



De gauche à droite : Me Jean-Vincent Lacroix, conseiller représentant l'ensemble des avocat(e)s, Me Maryse Carré, bâtonnière sortante, Me Simon-Pierre Lavoie, conseiller représentant l'ensemble des avocat(e)s, Me David Chapdelaine-Miller, conseiller représentant le Jeune Barreau de Québec, Me Véronique Boucher, conseillère issue de l'administration publique et parapublique, Me Caroline Gagnon, première conseillère, Me Louis Riverin, bâtonnier, Me Elif Oral, secrétaire, Me Antoine Sarrazin-Bourgoin, conseiller représentant le Jeune Barreau de Québec, Me Pierre Marc Bellavance, trésorier, Me Anne-Marie Laflamme, doyenne de la Faculté de droit de l'Université Laval, Me Marie-Claude Héroux, conseillère parmi les avocats de la pratique privée et Me Geneviève Piché, conseillère parmi les avocats œuvrant en entreprise.

- Un programme de support et d'aide psychologique pour les membres qui en ont besoin en épaulant et bonifiant le programme mis en place par le JBQ l'an dernier;
- Une offre de formation accrue et abordable axée sur les nouvelles technologies, et l'aide psychologique, entre autres;
- Favoriser l'implantation à Québec d'un projet pilote de procès et d'un greffe sans papier. Ce faisant, intégrer les outils technologiques à notre pratique;
- Le maintien, pour l'avenir, de la Conférence des juristes de l'État.

Je suis sensible à l'accessibilité à la justice et à rendre la pratique du droit plus humaine pour les praticiens comme pour les justiciables. Les délais et la pression viennent de partout et ils sont au centre de la pratique du droit et c'est pour cela que j'ai à cœur la réalisation de ces priorités.

Nous avons du pain sur la planche et depuis le début du mois de mai, nous travaillons, en équipe, à réaliser ces projets et à les mettre en œuvre de la façon la plus optimale afin qu'ils bénéficient à tous les intervenants de la justice. Nos comités sont mis à contribution pour la réalisation de ces objectifs et j'en ai déjà rencontré plusieurs à cette fin.

Par ailleurs, la tarification de l'aide juridique nous préoccupe aussi et le conseil a adopté une résolution, après avoir entendu les membres concernés, recommandant au Barreau du Québec de ne pas accepter l'offre du gouvernement. Ce dossier prioritaire est donc à suivre au cours des prochains mois.

N'hésitez pas à me contacter ou un membre du conseil. Nous sommes au service des membres.



SAUVEZ DES DIZAINES D'HEURES AVEC **JurisÉvolut10n***

CONTACTEZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE PLAN JEUNE BARREAU

1 888 692-1050 • jurisconcept.ca

* Selon un sondage auprès de la clientèle

Quoi de neuf au JBQ

Cette année, le JBQ vous propose deux nouveaux comités s'intéressant à des enjeux d'importance, pour le futur de notre profession et de notre planète!

Le Comité sur la santé mentale

Piloté par la présidente sortante Me Myralie Roussin, ce comité a pour mandat de faire de la santé mentale de nos membres une priorité et de se doter des moyens pour y arriver. Le comité a notamment pour mission de veiller à la mise en œuvre des nouveaux programmes REPAIRS et RÉPIT, lancés l'an dernier.

En bref :

- **REPAIRS** : Il s'agit d'un programme de pairs aidants par lequel sont jumelés des avocats membres du JBQ avec des avocats bénévoles qui cumulent au moins cinq années de pratique. Différent du mentorat professionnel, l'objectif de ce programme est de permettre aux avocats bénéficiaires de se confier et d'échanger en toute confidentialité avec un bénévole quant aux enjeux rencontrés en début de pratique.
- **RÉPIT** : Il s'agit d'un projet-pilote ayant pour objectif d'aider financièrement les membres du JBQ étant travailleurs autonomes, qui vivent une problématique de santé psychologique et qui sont contraints de prendre un temps de repos. Le programme vise à soutenir financièrement les jeunes avocats dans cette situation, en remboursant les frais fixes d'exploitation de bureau pendant une période où aucune prestation d'assurance invalidité n'est perçue par le bénéficiaire.
- **Besoin de recourir à l'un de ces programmes?** Écrivez au jbq@jeunebarreaudequebec.ca. Soyez assuré, votre demande et votre identité seront traités par notre directrice générale et un administrateur du JBQ en toute confidentialité.

Enfin, le Comité sur la santé mentale a également comme objectif d'informer et d'outiller les membres sur les diverses avenues de gestion du stress et de l'anxiété, du yoga à la méditation, en passant par plein d'autres initiatives!

Curieux d'en apprendre davantage? Surveillez la chronique du Comité dans *Le Proforma!*

Le Comité environnement

Copiloté par Me Camille Guay-Bilodeau et Me Stéphanie Quirion-Cantin, ce comité est le nouveau bébé du JBQ! Il a pour mandat d'assurer une plus grande prise en compte des enjeux environnementaux, tant dans le fonctionnement du JBQ, que dans l'ensemble de notre profession.

D'abord, le Comité s'est donné comme objectif de doter notre institution d'une politique environnementale. Il pilotera à ce titre une transition visant à ce que le JBQ adopte des pratiques de gestion éco-responsable, que ce soit dans le choix des fournisseurs ou l'organisation d'événements. Le CA a d'ailleurs débuté l'année du bon pied en choisissant de faire affaire avec la sandwicherie *Fastoche!*, un traiteur offrant l'option « boîte à lunch zéro déchet ».

Ensuite, le Comité Environnement vise également à favoriser l'éco-responsabilité dans nos milieux de travail en identifiant des bonnes pratiques à adopter. Votre milieu de travail se démarque en raison des bonnes pratiques environnementales qui y ont cours? Vous souhaitez souligner l'initiative verte d'un collègue? Laissez-le nous savoir en écrivant au : jbq@jeunebarreaudequebec.ca, cela pourrait nous inspirer, et en inspirer d'autres!

Surveillez la chronique du Comité Environnement dans *Le Proforma!*

Saviez-vous que...

Conformément à la *Loi sur l'assurance médicament du Québec*, toute personne ayant accès à un régime privé a l'obligation d'y adhérer et d'en faire bénéficier son conjoint et ses enfants, à moins d'être assurée par son employeur ou par le régime de son conjoint?

Le fait d'être membre du Jeune Barreau de Québec vous permet de bénéficier du programme d'assurances groupe de **MédicAssurance**, lequel inclut de l'assurance médicaments, soins de santé, voyage, soins dentaires et maladies graves afin de répondre à vos besoins.

Assurez-vous d'être bien protégé !

Le Jeune Barreau *en action*

5KM DU JBQ

Le vendredi 24 mai s'est tenue la 2^e édition du 5 Km du JBQ! Merci aux participants : avec votre participation, c'est plus de 1200 \$ que le JBQ a remis au Centre Jacques-Cartier !

Le JBQ tient à remercier les partenaires de cet événement, Apex Physio, Le Presse café, la Commission de la Capitale-nationale ainsi que la Ville de Québec.



CONCOURS ORATOIRE



Le 26 juin dernier se tenait l'édition 2019 du concours oratoire « Le Rabat d'Or », sous la présidence d'honneur de madame Audrey Bergeron de Desjardins.

Félicitations au gagnant, **Me Émile Marcoux**, avocat au cabinet *Langlois avocats* ! Émile aura l'occasion de représenter le JBQ lors du prix Paris-Montréal, concours oratoire international se déroulant dans le cadre des activités de la rentrée judiciaire de Montréal en septembre prochain.

Le JBQ tient à remercier les jurés de l'événement, soit messieurs les juges Michel Beaupré (Cour d'appel du Québec), Denis Jacques (Cour supérieure du Québec) et Jean-Louis Lemay (Cour du Québec) ainsi que M. le bâtonnier Louis Riverin.

Merci également au maître de cérémonie, Me Jean-François Labadie.

Un dernier remerciement aux fidèles partenaires de l'événement : Desjardins et SOQUIJ !

* **SOQUIJ** | Intelligence juridique



Tailleurs Blouses
Pantalons Jupes Robes

418 659-5050

Nos meilleurs vêtements sur mesure en 2017

2825 Ch. des Quatre-
Bourgeois

DIVINES

VÊTEMENTS SUR MESURE POUR FEMMES



Le Jeune Barreau *en action*

TOURNOI DE SOCCER

La 9^e édition du tournoi de soccer du JBQ s'est tenue le 15 juin dernier à la Polyvalente de l'Ancienne-Lorette. Félicitations à Jolicoeur Lacasse, qui a remporté cette année le tournoi de soccer!

Le JBQ tient à remercier MédicAssurance, partenaire de l'évènement, pour la remise d'une paire de billets pour un match de l'Impact de Montréal et d'une nuitée à l'hôtel. Le grand gagnant fut Alexandre Langlois, étudiant chez Tremblay Bois Mignault.

Le JBQ tient également à remercier Apex Physio pour les services de physiothérapie et de premiers soins offerts tout au long de la journée.



Le grand gagnant fut Alexandre Langlois, étudiant chez Tremblay Bois Mignault.



Norton Rose



BCF



Fasken



Stein Monast



McCarthy Tétrault



Tremblay Bois Mignault

Le Jeune Barreau *en action*

TOURNOI DE VOLLEYBALL

C'est sous un soleil ardent, le 19 juillet dernier, que les équipes composées de membres du JBQ ont affronté celles de la Jeune Chambre de commerce de Québec et de l'Ordre des comptables agréés lors du tournoi de volley-ball de plage présenté par Mallette. Parmi celles-ci figuraient, entre autres, celles de Auger Garnier Frédéric, Gravel Bernier Vaillancourt, Dion Réhaume et Brodeur Prémont Lavoie.

C'est finalement l'équipe de Brodeur Prémont Lavoie qui a remporté les honneurs dans la catégorie récréative. Cette victoire franche en finale contre l'équipe de CPA Québec a permis à l'équipe d'avocats de remettre la somme de 500\$ à la Fondation Rêves d'enfants.

Le JBQ tient à féliciter la Jeune Chambre de commerce de Québec pour le succès de cet événement.



Nouveau partenariat avec le Jeune Barreau de Québec : Informez-vous!
www.apexphysio.ca

MONTCALM
16-1191 av Cartier
Québec G1R 2S9
(418) 647-3919

LES MÉANDRES
275-2500 rue Beauvoir
Québec G2C 0M4
(418) 845-8088

VAL-BÉLAIR
102-1147 boul Pie-XI N
Québec G3K 2P8
(418) 845-2502

L'avortement : les droits du fœtus et ceux du père

CHRONIQUE



Par
David Habib

*
SOQUIJ | Intelligence juridique

Le 17 juillet 2019, marque le 30^e anniversaire du début de la saga judiciaire qui opposait les ex-conjoints Daigle et Tremblay.

Dans un [billet publié le 3 juillet dernier](#), ma collègue Catherine Vaillancourt-Gauvreau revisitait l'affaire [Morgentaler](#), où il était question des implications de l'avortement pour une femme enceinte et son médecin. Dans les lignes qui suivront, nous reviendrons sur l'affaire **Daigle c. Tremblay**, où il était plutôt question des **droits du fœtus et de ceux du père**.

L'affaire Daigle c. Tremblay

Daigle et Tremblay ont commencé à se fréquenter à la fin de 1988. Au mois de janvier 1989, Tremblay a demandé à Daigle de l'épouser et de cesser la prise de contraceptifs. Cette dernière a appris qu'elle était enceinte au mois de mars.

La relation entre les parties s'est rapidement dégradée et, au mois de juillet, Daigle a quitté définitivement Tremblay et a entrepris des démarches en vue d'obtenir un avortement. De son côté, Tremblay a cherché à prévenir l'interruption de la grossesse en présentant une demande d'injonction interlocutoire.

La position des parties

Pour expliquer sa décision, Daigle a notamment indiqué qu'elle ne voulait pas avoir un enfant avec Tremblay. De plus, elle ne désirait pas un enfant à ce moment, compte tenu de son âge, de sa situation sociale de personne célibataire et de ses valeurs morales. En effet, il était important pour elle de fournir à un enfant à naître un milieu familial serein, stable et dépourvu de toute violence. Daigle a aussi remis en question l'intérêt de Tremblay dans le dossier, faisant valoir qu'il cherchait plutôt à maintenir son emprise sur elle.

Au soutien de sa demande d'injonction, Tremblay a insisté sur le préjudice sérieux et irréparable qu'un avortement lui causerait à lui ainsi qu'à l'enfant à naître.

Le jugement de la Cour supérieure

Pour le juge Jacques Viens, de la [Cour supérieure](#) :

- Le **foetus humain** devait être inclus dans la notion d'«**être humain**» au sens de la [Charte des droits et libertés de la personne](#) et, à ce titre, il avait un **droit à la vie**.
- **Le père avait un intérêt suffisant**, tant pour lui-même que pour son enfant à naître, pour présenter sa demande.
- **Le droit à la vie de l'enfant l'emportait sur les inconvénients que la mère pourrait éventuellement subir**.

Par conséquent, la demande de Tremblay a été accueillie et il a été ordonné à Daigle de s'abstenir de se soumettre à un avortement ou de recourir volontairement à toute méthode qui conduirait directement ou indirectement à la mort du fœtus.

Une Cour d'appel partagée

C'est une [formation de 5 juges](#) qui a été saisie de l'appel formé par Daigle. Les juges Bernier, Nichols et LeBel ont rejeté l'appel, tandis que les juges Chouinard et Tourigny étaient d'avis qu'il fallait l'accueillir.

D'une part, les juges majoritaires :

- Le juge Yves Bernier : **Le fait de permettre l'avortement dans les circonstances malgré l'opposition du père serait sanctionner l'avortement à volonté dans tous les cas ne relevant pas du domaine du droit public**. On nierait ainsi tout intérêt juridique au père qui, autant que la mère et avec elle, était l'auteur de la conception. On considérerait par ailleurs l'enfant conçu mais non encore né comme une non-entité.
- Le juge Marcel Nichols : Puisque le droit à la sécurité de la personne de la mère n'était pas en cause, c'était dans le contexte du droit à la liberté qu'il fallait déterminer la limite du droit de Daigle de recourir librement à l'avortement. Or, **au stade où en était rendue la grossesse, il ne pouvait être question d'y mettre fin librement puisqu'il s'agissait d'une grossesse désirée, que la mère n'était pas en danger et que tout portait à croire que l'enfant était normal**.
- Le juge Louis LeBel : Daigle subirait des inconvénients importants si elle ne pouvait interrompre sa grossesse. Toutefois, **si l'injonction n'était pas accordée, le fœtus, un humain au sens de la charte québécoise, ne connaîtrait pas seulement des inconvénients et des difficultés : il ne vivrait pas**. L'injonction serait en l'espèce un remède nécessaire.

D'autre part, les juges dissidents :

- Le juge Roger Chouinard : Vu le cadre législatif de l'époque, **le droit fondamental de Daigle de décider en toute liberté de sa santé et de sa sécurité avait priorité sur les droits, sans doute importants mais non encore déterminés, du fœtus**.
- La juge Christine Tourigny : **Les lois de l'époque ne donnaient pas au fœtus un droit à la vie à compter de sa conception**, contrairement à la conclusion du juge de la Cour supérieure. Par conséquent, il ne pouvait être question d'interpréter les dispositions générales des lois québécoises comme restreignant et empêchant l'application de droits garantis par la [Charte canadienne des droits et libertés](#).

Une Cour suprême unanime

Pour la [Cour suprême](#), l'injonction devait être annulée, car **les droits du fœtus et du père invoqués n'existaient pas**.
Ainsi :

- **Le fœtus n'était pas un «être humain» au sens de la charte québécoise**, qui, prise dans son ensemble, ne traduisait aucunement une intention manifeste du législateur de prendre son statut en considération.
- L'examen du fœtus en vertu du *Code civil du Bas Canada* appuyait la conclusion selon laquelle le fœtus n'était pas un être humain au sens de la charte québécoise.
- La charte canadienne ne pouvait être invoquée pour fonder l'injonction puisqu'il était question d'une action entre 2 particuliers et qu'aucune mesure de l'État n'était attaquée.
- **Rien n'appuyait l'argument suivant lequel l'intérêt du père à l'égard d'un fœtus qu'il avait engendré lui donnait le droit d'opposer un veto aux décisions d'une femme relativement au fœtus qu'elle portait.**

Jugements subséquents

Gauvreau voulait se faire avorter au Québec et Thériault a présenté une demande d'injonction interlocutoire. Le [juge Gilles Blanchet](#) a conclu que la demande d'injonction était irrecevable, notant que, depuis l'arrêt rendu par la Cour suprême, ni la jurisprudence ni la doctrine n'avaient évolué dans une direction qui permettrait d'entrevoir la reconnaissance éventuelle des droits du père sur le fœtus qu'il avait engendré.

La Cour suprême réitérait d'ailleurs en 1997 sa position sur le statut de l'enfant à naître dans [Office des services à l'enfant et à la famille de Winnipeg \(région du Nord-Ouest\)](#).

-
- *R. c. Morgentaler* (C.S. Can., 1988-01-28), SOQUIJ AZ-88111012, J.E. 88-220, [1988] 1 R.C.S. 30.
 - *Tremblay c. Daigle* (C.S., 1989-07-17), SOQUIJ AZ-89021287, J.E. 89-1071, [1989] R.J.Q. 1980.
 - *Daigle c. Tremblay* (C.A., 1989-07-26), SOQUIJ AZ-89011810, J.E. 89-1097, [1989] R.J.Q. 1735.
 - *Tremblay c. Daigle* (C.S. Can., 1989-11-16), SOQUIJ AZ-89111114, J.E. 89-1530, [1989] 2 R.C.S. 530.
 - *Thériault c. Gauvreau* (C.S., 1996-08-02), SOQUIJ AZ-96021718, J.E. 96-1737, [1996] R.J.Q. 2328.
 - *Office des services à l'enfant et à la famille de Winnipeg (région du Nord-Ouest) c. G. (D.F.)*, (C.S. Can., 1997-10-31), SOQUIJ AZ-97111109, J.E. 97-2059, [1997] 3 R.C.S. 925.



De retour pour sa 3^{ème} édition

Rejoignez-nous sur le Mont Royal **le 7 septembre 2019**

Au profit de

Justice
PRO BONO

Avocates et avocats bénévoles

Calendrier des activités

6 septembre

Rentrée judiciaire de Québec

Attribution du Prix Louis-Philippe-Pigeon

15 septembre

Tournoi de balle-molle

20 octobre

Tailgate Rouge & Or de l'Université Laval (vs. Carabins)

26-27 octobre

Clinique juridique téléphonique

** Pour plus d'information sur ces activités ou pour vous y inscrire, consultez le www.jeunebarreaudequebec.ca.

Si vous désirez publier gratuitement dans cette section, transmettre votre information à l'adresse suivante : jbq@jeunebarreaudequebec.ca

Actualité juridique

MAÎTRE DU SAVOIR

TU ES stagiaire ou membre du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec **ET** tu exerces ta profession depuis moins de 10 ans[†]?

Inscris-toi au programme de rabais SOQUIJ dès aujourd'hui!

Un abonnement pour **15 \$** par mois

Plus des rabais avantageux sur le coût de tes recherches[†].

Ce programme de trois ans te donne accès à une richesse d'information inégalée sur le Portail SOQUIJ :

- Recherche juridique
- Les Plumitifs
- Les Collections
- Les Express

Pour en savoir davantage, visite soquij.qc.ca/desaujourd'hui

***SOQUIJ** | Intelligence juridique

† Certaines conditions s'appliquent. Visite soquij.qc.ca/desaujourd'hui pour plus de détails.

Avocat ou avocate droit social

- Groupe communautaire
- Association de la défense des droits sociaux du Québec Métropolitain ADDSQM
- Recherche avocat ou avocate pour informer les prestataires de l'aide sociale sur leurs droits
- Rencontres mensuelles
- Référence dossiers droit social (aide sociale, assurance-emploi, IVAC, SAAQ, RRG)

Pour information :
Mme Renée Dubeau
Association de la défense des droits sociaux
du Québec Métropolitain

ADDSQM
301, rue Carillon
Québec (QC) G1K 5B3
Téléphone : 418-524-5064
info@addsqm.org

BUREAUX À LOUER

Immeuble patrimonial de prestige idéalement situé sur Grande Allée Est

Espaces partagés : 2 salles de conférence • 2 salles de travail • cuisine

Étage privée disponible :

2 bureaux fermés • un espace d'accueil et aire ouverte pour secrétariat et autre • cuisinette

Stationnements

418 692-6697